



**REMISE DE MATERIELS D'EQUIPEMENT DE LA
SALLE D'ARCHIVES 24 JUIIN 2015.
ALLOCUTION DU PRESIDENT**

- **Monsieur le Chargé d'Affaires de l'Ambassade des Etats Unis en Côte d'Ivoire, représentant Monsieur l'Ambassadeur ;**
- **Monsieur le Chef de Projet de CITI 2;**
- **Mesdames et Messieurs;**

Je voudrais, avant tout propos, exprimer au nom de l'ensemble des Commissaires ici réunis, ainsi qu'en mon nom personnel, notre infinie gratitude pour votre présence remarquée cet après-midi dans les locaux de la Commission Electorale Indépendante (CEI), à l'occasion de la remise solennelle, à notre Institution, d'un ensemble de matériels d'équipement de la Nouvelle salle d'archives de la Commission Electorale Indépendante.

Monsieur le Chargé d'Affaires ;
Monsieur le Chef de Projets de CITI 2 ;

Cette importante cérémonie qui se tient, quelques mois après cette autre qui a abrité la remise de la salle d'archives elle-même à la CEI par l'Opération des Nations Unies en Côte d'Ivoire, vient confirmer s'il en était besoin, la qualité des relations qui lient au-delà de notre Institution, la Côte d'Ivoire à l'ensemble de la Communauté Internationale en général et aux Etats Unis en particulier.

En effet, depuis toujours, les Etats Unis apportent à la CEI son appui dans l'exécution de ses missions, ce, par le canal de divers organes spécialisés parmi lesquels je citerais entre autres l'USAID, CITI 2, et le NDI.

Déjà, lors des précédentes élections présidentielles de 2010, votre pays avait apporté à ce qu'il était convenu d'appeler le basket found ou panier de fonds, une contribution notable.

C'est donc sans surprise et avec une joie non dissimulée que la Commission Electorale Indépendante reçoit cet ensemble de matériels.

Cette remise de matériels d'équipement de notre salle d'archives qui constitue, il convient de le rappeler, le premier volet d'un ensemble d'axes d'appui de CITI 2 à notre Institution, comportant la formation du personnel d'archivage et l'édition de dix mille (10.000) exemplaires simplifiés du Code Electoral, vient à point nommé.

En effet, ainsi que je le disais tantôt, notre pays a certes définitivement tourné la page des scrutins de sortie de crise.

Les élections qui se dressent devant nous, avec en premier lieu, l'élection du Président de la République, se tiendront dans un contexte de normalité institutionnelle.

Mais la capitalisation des acquis du passé récent nous sera d'un concours précieux pour leur réussite.

Il va sans dire que le recours aux archives nous sera d'une précieuse utilité.

C'est en cela que l'opérationnalité de cette salle d'archives, à ce stade de notre parcours, nous réjouit au plus haut point.

Car, il est indéniable que nous aurons besoin, dans la conduite de nos activités de nous inspirer des acquis et des expériences récentes ou moins récentes.

Ces acquis ou expériences sont consignés dans ce qu'il est convenu d'appeler « les archives ».

Et bien qu'énoncé à l'article 2 de ses attributions, l'archivage des documents et matériels électoraux n'avait auparavant pas fait partie des priorités de la CEI.

Cette situation avait malheureusement eu pour conséquence, l'empilement des documents et matériels électoraux dans les bureaux, dans les couloirs et parfois, à même le sol, rendant fastidieux, la recherche de l'information et de documents de références.

L'équipement de la salle d'archives et le démarrage effectif de ces activités, rendue possible par cet ultime apport de CITI 2 sur financement de l'USAID est donc reçue par la CEI comme un réel soulagement.

C'est pourquoi, l'ensemble des commissaires centraux et le personnel de la CEI se joignent à moi pour dire merci à l'USAID, à CITI 2 et à vous-même, Monsieur le Chargé d'Affaires et ils vous prient de transmettre à Monsieur l'Ambassadeur, leur marque de profonde gratitude.

Ils voudraient, tout en souhaitant une fructueuse continuation de notre coopération, vous assurer de leur engagement à faire bon usage du nouvel outil.

Je vous remercie.

Abidjan, le 24 juin 2015.

Youssef BAKAYOKO
Président de la CEI